



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Décembre 2015

STRATEGIE MOBILITES 2025/2030

1- RESEAU STRUCTURANT

1.2 - LINEO 8 Marengo SNCF – Gonin : Approbation du programme de l'opération

L'an deux mille quinze, le neuf décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO (*pouvoir à compter du point 14*) GRASS, KELLER, LAGLEIZE (*pouvoir à compter du point 14*) LATTES, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME TRAVAIL-MICHELET.

Etait absent-excuse :

M. RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

1. Le concept Linéo et le cadre du projet Linéo 8

Le schéma Linéo fait partie intégrante de la « feuille de route » du SMTC 2020-2025, et s'appuie sur différentes délibérations du SMTC :

- Décembre 2014 : validation de la démarche de réalisation d'un schéma directeur Linéo, et en approbation des principes de construction.
- Février 2015 : engagement des études du réseau structurant 2020-2025, dont fait partie Linéo.
- Juillet 2015 : approbation du schéma directeur Linéo 2020 et perspectives 2025.

Linéo, un projet d'aménagement raisonné :

Des lignes dont la vocation est de desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les pôles générateurs, tout en s'intégrant dans le tissu urbain.

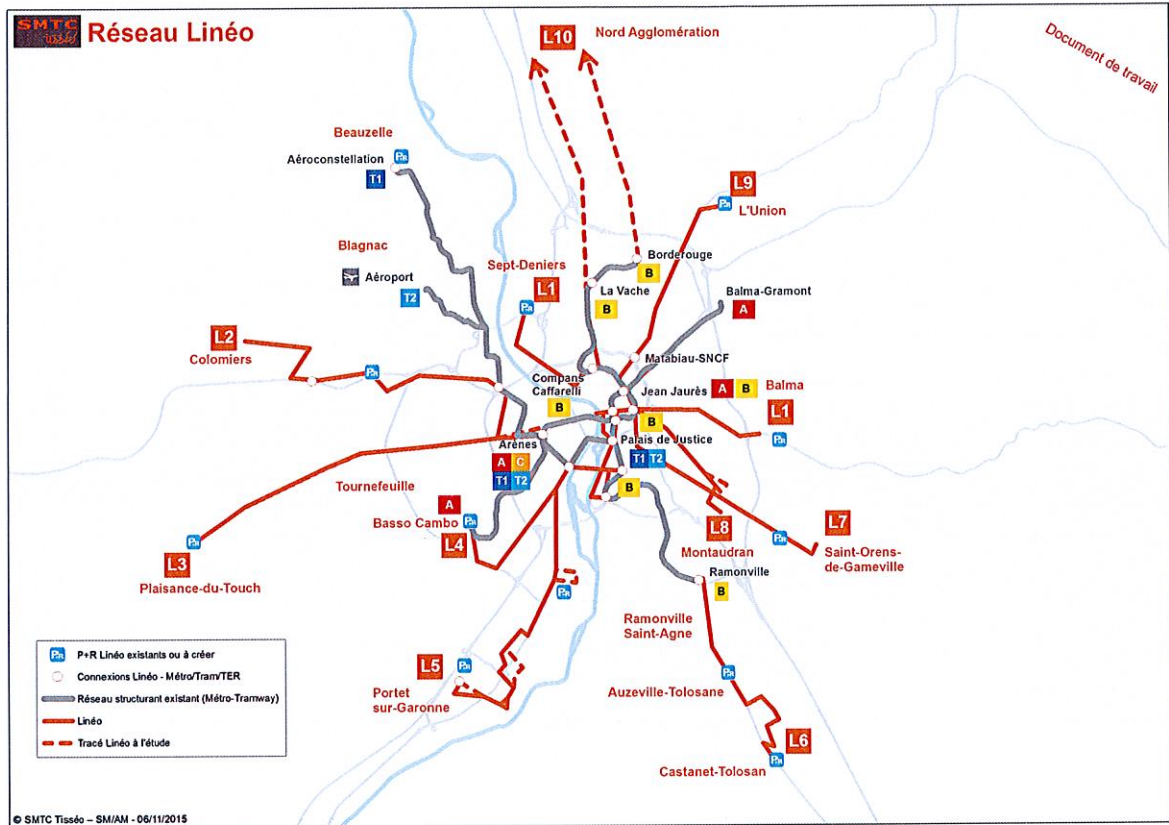
A travers le réseau Linéo, l'objectif est de compléter la desserte assurée par le Métro et le Tram, pour constituer un réseau structurant métropolitain attractif et fiable.

Linéo est le fruit d'un dosage entre aménagement, offre de service et intégration dans les espaces traversés.

Chaque ligne offre deux correspondances avec des axes lourds (Métro, Tram, Train).

A l'horizon 2020 :

- 10 lignes Linéo,
- Un investissement de 100 M d'€,
- + 1,7 M de km parcourus sur une année.

**Linéo, un niveau de service efficient :**

- fréquence attractive (<10' en heure de pointe),
- amplitude 5h30 – 00h30, calée sur le métro et le tram,
- itinéraires lisibles,
- bus avec une livrée spécifique,
- accessibilité des arrêts,
- information voyageurs en temps réel,
- fiabilité des temps de parcours améliorée.

Le projet Linéo 8 constitue l'un des 10 axes Linéo figurant au schéma directeur Linéo 2020-2025.

2. Les mesures permettant d'atteindre le niveau de service Linéo

Pour atteindre le niveau de service Linéo, plusieurs types de mesures seront mises en œuvre pour le projet Linéo 8. Elles concernent :

- L'itinéraire et la complémentarité avec les autres modes.
- L'offre : fréquence et amplitude de fonctionnement.
- L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts.
- La vitesse et la régularité.
- L'information voyageurs en temps réel.
- Le matériel roulant et l'identité visuelle.

3. L'itinéraire et la complémentarité avec les autres modes

L'itinéraire du Linéo 8 relie le pôle d'échanges Marengo-SNCF au secteur de Montaudran :

Marengo SNCF – allées Jean Jaurès – Bd Carnot – Place Dupuy – avenue Jean Rieux – rue de Tahiti – avenue Breguet – Gonin.

Une variante d'itinéraire est en cours d'étude pour le secteur de l'Ormeau afin de concilier le tracé de la ligne 22 actuelle et l'exploitation avec 100% de bus articulés.

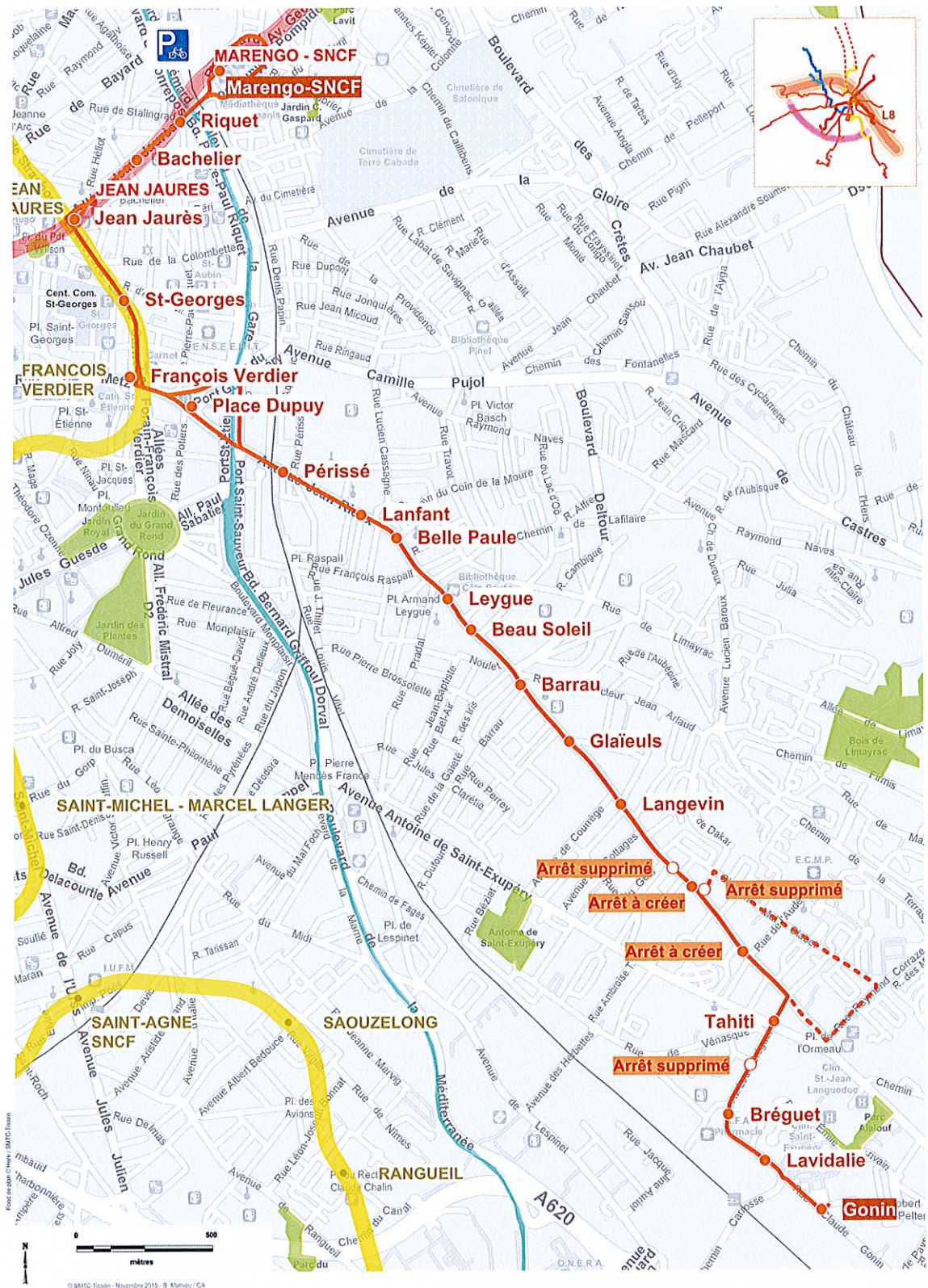
L'itinéraire du Linéo 8 est en **cohérence avec les principes Linéo et assure un maillage important au sein du réseau structurant** :

- Connexion avec deux lignes du réseau structurant : Métro A (Marengo-SNCF et Jean Jaurès) et Métro B (François Verdier et Jean Jaurès).
- Desserte directe depuis le sud-est vers le pôle majeur Toulouse Euro Sud Ouest (TESO).
- Itinéraire lisible, et identique toutes les périodes et tous les jours de l'année.
- Desserte d'une voie pénétrante principale à fort potentiel sans discontinuité urbaine, dans un corridor non desservi par le métro et le tram.
- Connexions avec d'autres axes Linéo : « L7 » dans le secteur de l'Ormeau, « L1 » et « L9 » à François Verdier.
- Rabattements vélos favorisés avec plusieurs arrêts Linéo qui seront équipés d'arceaux pour le stationnement des vélos.

Cet itinéraire est évolutif et pourra être prolongé à moyen terme, en fonction des différents projets urbains du secteur, et des conclusions des travaux menés sur les projets « Ceinture Sud » et « Toulouse Aerospace Express ».



Linéo 8



4. L'offre : fréquence et amplitude

Conformément au niveau de service Linéo, le Linéo 8 circulera sur une amplitude de 5h30 à 00h30 (1h du matin le week-end).

La fréquence définie à ce jour est :

- en semaine : 6 minutes en heure de pointe matin et soir, et 8 minutes en heure creuse,
- en vacances, samedi et été : fréquence entre 8 et 15 minutes selon les périodes,
- en soirée : fréquence entre 20 et 30 minutes,
- le dimanche et jours fériés : 20 minutes,

Ces fréquences indicatives seront affinées en fonction de l'étude précise du besoin par tranche horaire, et de la fréquentation observée.

5. L'accessibilité et le positionnement des points d'arrêts

Tous les points d'arrêts seront mis en accessibilité afin d'offrir un **service 100% accessible**.

Afin d'offrir un niveau de service amélioré, **les arrêts Linéo sont aménagés** avec :

- des quais de 20m de long pour accueillir du matériel roulant à 4 portes,
- un abri systématique pour le confort des usagers,
- le traçage d'une zone sur le quai pour que les personnes à mobilité réduite (personnes en fauteuil roulant, poussettes, ...) puissent se positionner face à la porte accessible,
- une borne d'information voyageurs indiquant le temps d'attente en temps réel, sur les arrêts les plus fréquentés,
- l'aménagement de traversées piétonnes et de cheminements piétons associés,
- la mise en place d'arceaux vélos sur les principaux arrêts pour favoriser la complémentarité entre vélos et Linéo.

Le positionnement des points d'arrêts sera en partie revu, afin :

- de garantir l'accessibilité avec 20m de bordures hautes, sans accès riverain,
- de garantir une distance inter-arrêt cohérente avec le tissu urbain traversé, tout en conservant des performances pour le service : 300 à 400 mètres entre 2 arrêts.

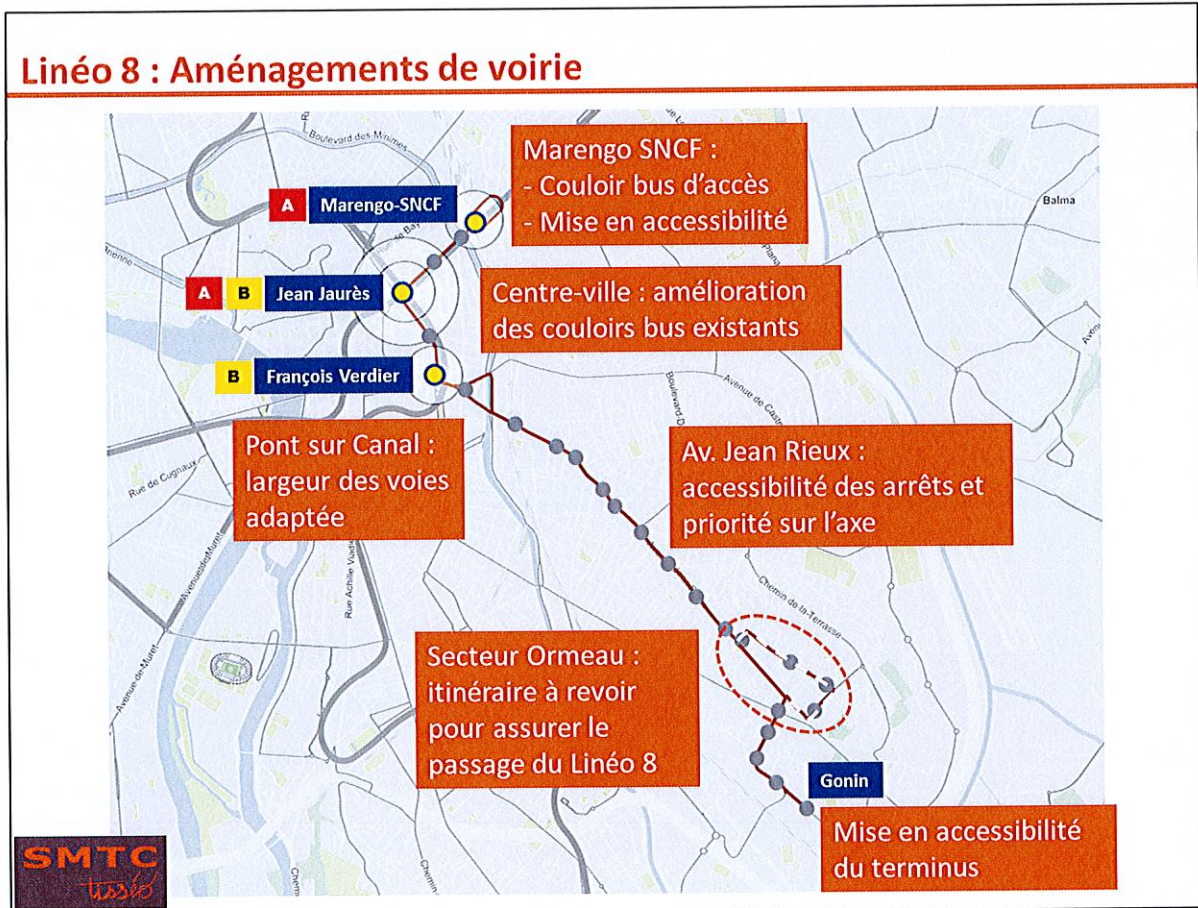
6. La vitesse et la régularité

Afin d'entraîner un report modal vers le service Linéo, il est nécessaire d'offrir un **service Linéo fiable et performant**.

Ainsi, une analyse des dysfonctionnements actuels a permis d'identifier des propositions d'aménagements, permettant de résoudre en grande partie les « points noirs » constatés sur les lignes existantes.

Différents types d'actions sont envisagées pour Linéo 8 (voir le schéma ci-dessous) :

- Création ou prolongement de couloirs bus.
- Adaptation des largeurs de voies.
- Modification et aménagements des points d'arrêts.
- Modification du régime de priorité de certaines voies.
- Mise en accessibilité des deux terminus : Marengo-SNCF et Gonin.



7. L'information voyageurs en temps réel

Dans le cadre du niveau de service Linéo, il est prévu la mise en place d'information voyageurs en temps réel, car « l'attente paraît moins longue lorsque l'on connaît sa durée » :

- Des bornes d'information voyageurs (BIV) sur les arrêts les plus fréquentés. Environ 16 BIV seront mises en place sur l'itinéraire du Linéo 8.
- Des écrans embarqués dans les bus, indiquant le prochain arrêt, les correspondances, ainsi qu'à terme des informations contextuelles (2 écrans par bus, soit environ 30 écrans pour Linéo 8, y compris les bus de réserve).

8. Le matériel roulant et l'identité visuelle Linéo

Le matériel roulant Linéo sera d'une livrée spécifique, afin de le valoriser et de permettre aux usagers de distinguer facilement ce service du reste du réseau bus.

Pour Linéo 8, le nombre de bus en heure de pointe reste inchangé par rapport à aujourd'hui : 13 bus.

Le parc pour Linéo 8, estimé à 15 bus y compris la réserve, sera mutualisé avec les autres lignes Linéo.

Tous les bus Linéo seront visibles et reconnaissables grâce à leur livrée extérieure spécifique, de couleur grise.

En complément, l'identité visuelle Linéo et la numérotation spécifique pour Linéo (L1, L2, ... L10) sera déclinée sur les points d'arrêts, afin que les usagers identifient clairement les arrêts desservis par le service Linéo.

9. Les coûts

Investissements

Le projet Linéo 8 représente un coût d'investissement évalué à **2,6 M€ HT** (valeur octobre 2015) hors matériel roulant, réparti comme suit :

Aménagements de voirie = 2,2 M€ HT.

- Création ou prolongement de couloirs bus
- Adaptation des largeurs de voies
- Modification et mise en accessibilité des points d'arrêts
- Modification du régime de priorité de certaines voies
- Mise en accessibilité des deux terminus : Marengo-SNCF et Gonin.

Mise en place d'information voyageurs en temps réel : 0,4 M€ HT.

- Ecrans embarqués = 0,3 M€ HT (10 000€ HT par bus).
- Bornes d'information voyageurs sur les principaux arrêts = 0,1 M€ HT

L'investissement en matériel roulant est intégré au renouvellement pluri-annuel du parc bus.

Fonctionnement

Le projet Linéo 8 entraîne le développement de **23 000 km annuels supplémentaires** environ, soit un impact sur le coût d'exploitation estimé à **+150 K€ / an**.

Ces km supplémentaires sont liés au léger renfort de fréquence sur les différentes périodes de l'année.

Ils sont intégrés au travail de prospective financière du SMTC et à la démarche d'optimisation du réseau à travers le projet « réseau bus 2015-2020 ».

Fréquentation et recettes

L'objectif de fréquentation du Linéo 8 est de **11000 à 12000 voyageurs par jour**, soit +1000 à +2000 voyageurs/jour par rapport à un jour type scolaire de 2015.

Cette fréquentation supplémentaire représente environ **125 à 250 K€ de recettes** annuelles supplémentaires (0,57€ par déplacement).

10. Le mode opératoire et les partenaires

Le pilotage du projet Linéo 8 est assuré par le SMTC.

La maîtrise d'ouvrage des aménagements de voirie est confiée à Toulouse Métropole, dans le cadre d'une convention qui sera proposée au prochain Comité Syndical.

La communication et la concertation sont pilotées :

- par le SMTC durant les phases de conception et d'études, en lien avec les territoires concernés,
- par Toulouse Métropole en phase travaux.

11. Le planning

La mise en service de Linéo 8 est prévue le **4 septembre 2017**.

Pour respecter cette date de mise en service, le planning est le suivant :

- Etudes entre fin 2015 et juin 2016.
- Réunions courant 2016 pour la validation des aménagements de voirie.
- Travaux d'aménagements entre février et août 2017.

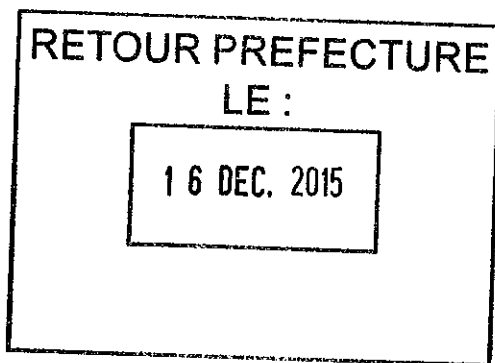
*

* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme de l'opération Linéo 8 Marengo-SNCF – Gonin.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel Lattes", with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Michel LATTES